

CHANCELLERIE D'ÉTAT
CHANCELLERIE

Microcity : le pôle d'innovation prend une nouvelle dimension

Le canton de Neuchâtel s'affirme comme un pôle d'excellence internationalement reconnu de la très haute précision. Afin de tirer le meilleur parti de ce rayonnement, le canton va créer Microcity SA, une structure offrant un accès privilégié à l'ensemble des outils d'appui à l'innovation. Celle-ci permettra de dynamiser encore davantage les transferts de technologies entre les instituts de recherche, les start-up du pôle, les PME régionales et les grandes entreprises internationales.

Microcity fait partie intégrante de l'initiative [Switzerland Innovation](#) en tant que pôle d'innovation dédié aux micro-nanotechnologies et à l'advanced manufacturing. Afin de répondre aux attentes des entreprises qui souhaitent s'inscrire dans cette dynamique, les acteurs du pôle appellent la création d'une structure capable d'accélérer les échanges au sein de l'écosystème. Pour ce faire, l'incubateur [Neode SA](#) étendra ses missions, aujourd'hui focalisées sur les start-ups, à l'appui des PME régionales, à l'accueil des entreprises internationales, ainsi qu'à la valorisation du pôle ; la société sera renommée Microcity SA.

Le Pôle d'Innovation Microcity sera ainsi doté, dès le 1^{er} janvier 2019, d'une véritable structure juridique répondant à de multiples besoins et lui offrant plus de marge de manœuvre pour remplir ses divers rôles en lien avec la promotion et le soutien à l'innovation. En outre, par l'intégration des sites actuels de Neode à Neuchâtel et à la Chaux-de-Fonds, Microcity SA affirme d'emblée un ancrage cantonal fort.

Une nouvelle structure pour répondre à de multiples besoins

La création d'une entité juridique pour le pôle d'innovation répond directement à la demande de ses acteurs actuels qui souhaitaient une structure juridique propre à Microcity afin de porter des projets concrets au niveau régional, national et international. Pour les PME, cette nouvelle structure facilitera l'accès à la chaîne de valeur de Microcity, notamment au travers de mises en relation ou d'informations pertinentes. Les prestations publiques cantonales, nationales et européennes en matière de soutien à l'innovation seront également mieux valorisées, notamment en matière de coaching et de financement pour les start-up et les PME. En outre, cette évolution répondra directement aux objectifs du [Programme de Législation](#) du Conseil d'État et de son volet « Économie du futur et prospérité », qui prévoit le renforcement du rôle de leader du canton dans la haute précision.

La transformation de Neode SA permettra à Microcity de s'appuyer sur une structure opérationnelle fonctionnelle, permettant un déploiement rapide, et ceci en évitant la création d'une structure supplémentaire. De plus, l'actionnariat déjà existant au sein de Neode SA constituera une base pertinente pour la nouvelle entité Microcity. Finalement, cette opération permettra de renforcer son impact en se voyant attribuer des missions plus larges de soutien à l'innovation au niveau de l'entier des entreprises innovantes du canton.

Contact :

Jean-Nat Karakash, conseiller d'État, chef du DEAS, tél. 032 889 68 00.
Neuchâtel, le 4 juin 2018